



**4-5 JUIN 2019**  
**QUÉBEC** Séminaire  
de Québec

# APPEL À L'ACTION

## VERS UNE RÉELLE TRANSFORMATION DES PRATIQUES POUR DES COMMUNAUTÉS PLUS RÉSILIENTES

### CONTEXTE

**À L'HEURE OÙ** la mobilisation des citoyennes et des citoyens, jeunes et moins jeunes, des municipalités, des Premières Nations et des décideur(e)s politiques en matière de lutte aux changements climatiques est au coeur du débat public;

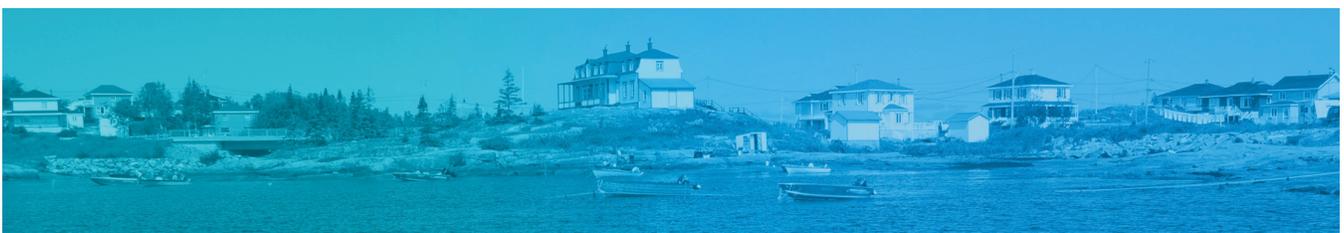
**ET À L'HEURE OÙ** la science nous invite à rebâtir notre relation à la nature et à embrasser les notions de complexité et d'incertitude associées aux changements climatiques;

Nous devons mettre en oeuvre **DES ACTIONS AMBITIEUSES** de renforcement de la résilience de nos communautés face aux changements climatiques conjointement aux efforts de réduction des gaz à effet de serre. Des outils de gouvernance, fiscaux, réglementaires et techniques devront être utilisés pour soutenir cette transformation des communautés québécoises et faire émerger l'innovation dans la recherche de solutions

C'est dans cet esprit que plus de 250 actrices et acteurs (professionnel(le)s municipaux, représentants des Premières-Nations, chercheur(e)s, élu(e)s, étudiant(e)s, fonctionnaires et dirigeant(e)s d'organismes à vocation sociale ou environnementale) se sont réunis à Québec les 4 et 5 juin 2019 lors du Grand forum des communautés résilientes.

Cet appel à l'action constitue donc le résultat des travaux de cocréation tenus lors de ce Grand forum et lance un cri de ralliement à l'ensemble des actrices et acteurs de l'adaptation, en s'inspirant des constats suivants :

- plusieurs communautés québécoises, canadiennes et internationales ont su s'organiser pour renforcer leur résilience en axant sur la collaboration d'acteurs diversifiés autour d'enjeux communs et en mettant l'accent sur la recherche de solutions;
- plusieurs actrices et acteurs au Québec travaillent déjà sur l'adaptation et la résilience et sont organisés autour de la Rés-Alliance, leur permettant de créer des synergies et de valoriser des approches prometteuses;
- des collaborations et approches de cocréation entre plusieurs champs disciplinaires (sciences sociales, naturelles, de la santé et appliquées) permettent l'identification de solutions innovantes;
- le succès des actions posées dans les communautés repose sur une intégration concrète entre les acteurs de recherche, les praticiens et les décideur(e)s.



## ROMPRE LES BARRIÈRES

*Afin d'amorcer une réelle transformation vers des communautés plus résilientes, les tabous suivants quant à nos façons de faire doivent dès maintenant faire l'objet de grands débats publics :*

### Absence d'une réelle culture du risque

- L'amnésie collective quant aux événements passés et à leurs impacts psychosociaux, économiques et environnementaux de même que le déni face aux risques existants freinent la transformation de nos communautés.
- La sensibilisation et l'éducation du public au sujet de l'adaptation aux changements climatiques doivent être bonifiées afin d'initier des changements de comportements et de favoriser une acceptabilité sociale des mesures à implanter et des dépenses publiques que cela implique.
- Les informations sur les zones à risque, les contraintes naturelles et les vulnérabilités socioéconomiques ne sont pas facilement accessibles et peu partagées aux citoyens.
- Les pratiques actuelles de gestion des risques et des mesures d'urgence, autant au niveau individuel, corporatif et politique, sont essentiellement réactives, font peu place à la rétrospection et sont centrées sur les priorités à court terme lorsque surviennent les crises.
- La notion de résilience demeure trop souvent théorique et cloisonnée et ne permet pas suffisamment d'aborder de pair les enjeux sociaux, économiques et environnementaux.

### Manque de clarté et de complémentarité dans les rôles et mandats

- Les rôles de chacun des actrices et acteurs en matière de résilience des communautés ne sont pas clairement définis, ce qui nuit à l'optimisation des ressources disponibles et entraîne un manque d'imputabilité face aux décisions.
- La recherche est axée sur la production de publications scientifiques. L'implication des chercheurs dans les communautés est souvent limitée et à court terme et la compétition entre chercheurs pour l'obtention de financement est une réalité incontournable. Ceci entraîne un manque d'intégration entre les intervenants de la recherche, réduisant les possibilités de collaboration et de synergie. Le transfert de connaissances vers les acteurs et la collectivité est alors déficient.
- Il y a absence de mandat clair et de financement spécifique aux organismes frontières pour soutenir régionalement les décideurs dans leurs démarches d'adaptation et dans l'utilisation des connaissances scientifiques de pointe.
- Les processus de gouvernance et de décision actuels à tous les paliers ne considèrent pas suffisamment les interdépendances avec les communautés voisines.

### Un aménagement du territoire déficient

- Le manque de relation entre l'humain et son environnement mène à la destruction des milieux naturels. Bien que les changements climatiques soient souvent pointés du doigt, plusieurs de nos pratiques actuelles sont déjà maladaptées au contexte climatique québécois et sont elles aussi responsables des dommages subis lors d'inondations, de sécheresses ou de tempêtes.
- L'influence politique et privée dans la prise de décisions nuit dans certains cas à l'adoption de solutions durables, dépassant les échéances politiques.
- Les multiples mesures et programmes actuellement en place sont peu intégrés et la traditionnelle gestion « en silos » demeure un frein important à la résilience.



## L'économie doit se transformer et devenir un levier d'adaptation

- Les revenus municipaux basés essentiellement sur la valeur foncière favorisent le développement dans des secteurs à haute valeur économique, mais souvent à risque (ex. zones inondables).
- Les municipalités manquent de moyens pour identifier les zones à risque, s'adapter aux changements climatiques et mettre en oeuvre des stratégies de résilience. Les transferts depuis les autres paliers gouvernementaux à cet effet sont insuffisants.

## S'ENGAGER : 6 VOIES À SUIVRE

*Pour renforcer la résilience de nos communautés face aux défis majeurs en gestion de l'eau auxquels nous faisons face dans un contexte de changements climatiques, cet appel à l'action invite tous les intervenants et intervenantes à contribuer à une réelle transformation de nos systèmes. Pour ce faire, six voies d'action ont été identifiées :*

### 1. METTRE LA COMMUNAUTÉ AU COEUR DE LA RÉSILIENCE.

- Impliquer de manière équilibrée tous les actrices et acteurs ainsi que les citoyennes et citoyens dans les mécanismes décisionnels.
- Pérenniser les synergies entre les actrices et acteurs pour favoriser la mobilisation et le transfert des connaissances et des données scientifiques et locales.
- Participer à l'émergence de solutions intégrant les sphères socioculturelle, économique, environnementale et de la santé.
- Accélérer la mise en oeuvre de solutions d'adaptation basées sur un processus d'apprentissage social, de rétrospection et de gestion du changement et d'acceptabilité sociale de TOUS les actrices et acteurs.
- Développer la mémoire collective du risque, notamment en valorisant les interventions artistiques.

### 2. PASSER À UN MODE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE RÉSILIENT.

Le développement de communautés résilientes impose de revoir les pratiques d'aménagement du territoire pour :

- encourager la coopération entre les municipalités régionales de comté, les Organismes de bassins versants, les comités ZIP, les Tables de concertation régionale et les Conseils régionaux de l'environnement pour favoriser une vision d'aménagement du territoire qui prend en compte les interdépendances et les enjeux qui dépassent les limites administratives ;
- favoriser une consolidation du territoire déjà bâti hors des zones à risque et éviter les phénomènes d'étalement dans les milieux naturels ;
- faire évoluer les outils d'aménagement existants afin qu'ils soient proactifs, adaptatifs et coconstruits pour répondre aux changements environnementaux et climatiques ;
- favoriser l'émergence d'une vision partagée, inclusive et cohérente du développement des territoires urbain, agricole et forestier à l'échelle du bassin versant permettant de donner à l'eau toute la place qui lui revient ;
- doter le Québec d'une vision claire et partagée en aménagement du territoire et mettre à jour les orientations et outils législatifs et économiques en conséquence.

**3. REVOIR LA FISCALITÉ ET FINANCEMENT DU MILIEU MUNICIPAL** pour reconnaître notamment l'apport des milieux naturels en intégrant les notions de services écologiques et de biodiversité. La diversification des revenus municipaux apparaît comme étant incontournable pour réduire la dépendance à la taxe foncière.

**4. ADOPTER DÈS MAINTENANT DES MESURES SANS REGRET.** Il n'y a pas de raison pour les citoyens, les politiciens et les corporations de ne pas agir. Conserver les milieux naturels, élargir les bandes riveraines, relocaliser volontairement les résidences à risque ou sécuriser les approvisionnements en eau potable sont autant de mesures sans regret, qui généreront des impacts sociaux, économiques et environnementaux positifs.

**5. INVESTIR MASSIVEMENT DANS LA PRÉVENTION DES RISQUES.** Il est temps de passer du mode de gestion des crises réactif à un mode proactif et d'anticipation pour les événements extrêmes comme les inondations et les sécheresses, et ce à l'échelle territoriale la plus appropriée (bassin versant, aquifère, etc.). À cet effet, les pistes d'action suivantes sont à envisager :

- le développement de programmes d'action pour la prévention des inondations ;
- la mise en place d'un service de soutien aux actions individuelles à l'échelle de la propriété ;
- la mise en oeuvre de campagnes de communication permettant de développer la culture du risque ;
- l'amorce d'un grand chantier sur la relocalisation des résidences et des infrastructures à risque.

Les investissements à court terme nécessaires pour la mise en oeuvre de ces mesures réduiront de façon significative les coûts financiers et humains à long terme.

**6. SORTIR DE LA « GESTION PAR DÉCRET » ET AUGMENTER L'IMPUTABILITÉ DE TOUS LES ACTEURS.**

- Les mandats de chaque acteur devraient être clarifiés, les ressources nécessaires à leur réalisation sécurisées et leurs décisions rendues imputables.
- Le cadre réglementaire devrait être amélioré et appliqué de façon claire, prévisible et à l'abri d'influences politiques et privées, en considérant les réalités régionales.

